

DEPARTEMENT DU VAR
ARRONDISSEMENT DE DRAGUIGNAN



VILLE DE TRANS-EN-PROVENCE

SERVICES TECHNIQUES
Tél. 04.98.10.43.20
accueil.ctm@transenprovence.fr
AC/TL/ER/LG

ARRÊTÉ MUNICIPAL N°2026-29

**PORTANT AUTORISATIONS DE VOIRIE POUR REMPLACEMENT DE POTEAU
TÉLÉCOM**

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU le Code de la voirie routière ;
- VU le Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du conseil municipal du 13 juin 2013,
- VU l'accord implicite du Directeur des Services Techniques,
- VU la demande de la société **SOLUTIONS30**

CONSIDERANT qu'il convient de prendre les dispositions nécessaires pour faciliter des travaux exécutés pour la société **SOLUTIONS30**

CONSIDERANT qu'il appartient à l'Autorité Communale de prescrire toutes mesures utiles afin de maintenir le bon ordre, de préserver le libre écoulement de la circulation routière et de prévenir tout accident sur la voie publique.

ARRETE

La permission de voirie est accordée à **SOLUTIONS30** du **20 avril 2026 au 24 avril 2026** (**540 chemin st Victor**) pour **remplacement de poteau télécom en lieu et place** sous réserve du respect des règles énoncées ci-après :

ARTICLE 1 : Le tracé sera piqueté en accord avec les services techniques, GRDF et DPVA. Service eau et EDF.

ARTICLE 2 : Les terres du terrassement devront être débarrassées par l'entreprise.

ARTICLE 3 : Les travaux devront être conformes au plan annexé.